

Die Erkennungsmarke für Kinder = La plaque d'identité pour enfants = Una targhetta di riconoscimento per i bambini

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **51 (1943)**

Heft 39

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-548577>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COLLECTE

pour les internés militaires et les réfugiés civils

Des communiqués officiels ont informé récemment notre population qu'environ 20'000 militaires et civils étrangers sont venus augmenter le nombre des réfugiés auxquels notre pays donne actuellement asile.

Ce que ces communiqués n'ont pas dit, c'est que la plupart de ces réfugiés ont passé nos frontières dans un état de dénuement presque absolu, sans vêtements, sans provisions, sans ressources.

Nos autorités ont immédiatement ordonné les mesures nécessaires pour les loger et les nourrir. Elles n'ont cependant pas pu leur donner tout ce dont ils auront besoin pour passer l'hiver.

De même que le peuple suisse a immédiatement et généreusement répondu à l'appel qui lui fut adressé, il y a trois ans, pour venir au secours des réfugiés de 1940, de même il donnera à la *Croix-Rouge suisse*, aujourd'hui, les objets de tout genre indispensables à la vie des milliers d'internés dont elle vient de recevoir mission de s'occuper.

Tout manque! Donc tout peut être et doit être donné!

Des communiqués paraîtront dans les journaux locaux pour indiquer les objets les plus indispensables et donner la liste des «Postes de collecte de la Croix-Rouge suisse» auxquels les dons pourront être adressés.

Ce nouvel appel à la générosité de notre peuple est surtout un appel à son esprit de solidarité. La situation divinement privilégiée de la Suisse au milieu d'une Europe en feu exige de notre part l'accomplissement de devoirs impérieux. Le secours à apporter immédiatement à ces milliers d'internés militaires et civils est un de ces devoirs auxquels notre peuple ne se dérobera pas.

SAMMLUNG

für Militärinternierte und Zivilflüchtlinge

Dem Schweizervolk ist durch offizielle Bekanntmachungen mitgeteilt worden, dass in den letzten Tagen erneut etwa 20'000 ausländische Soldaten und zivile Flüchtlinge in unser Land gekommen sind, um bei uns Hilfe und Unterkunft zu suchen.

Bei diesen Bekanntmachungen wurde aber nicht gesagt, in welchem jammervollem Zustand die meisten dieser Flüchtlinge über die Grenze kamen, ohne Lebensmittel, ohne Geld und in dürtigsten Kleidern.

Unsere Behörden haben sofort die nötigen Massnahmen ergriffen, um die Flüchtlinge unterzubringen und zu ernähren. Aber es war nicht möglich, ihnen das Notwendige für die bevorstehende kalte Winterzeit zu beschaffen.

Wie das Schweizervolk vor drei Jahren unserem Aufruf, den Flüchtlingen von 1940 zu helfen, bereitwillig und in hochherziger Weise nachgekommen ist, so wird es auch heute in der Stunde neuer Not bereit sein, Entbehrliches aus seinem Besitz dem Schweiz. Roten Kreuz zur Verfügung zu stellen, vor allem Kleidungsstücke und Wäsche, die Tausenden von Internierten lebensnotwendig sind.

Alles fehlt! Deshalb ist jede Gabe und Spende willkommen!

Die Tageszeitungen werden mitteilen, welche Gegenstände am dringlichsten erwünscht sind. Auch die Liste der Rotkreuz-Sammelstellen wird noch bekannt gegeben.

Dieser neue Aufruf richtet sich an die Grossherzigkeit des Schweizervolkes und im besondern an seinen guten Geist der Solidarität. Das Schweizervolk möge, eingedenk der Gnade, dass es bis jetzt vom Krieg verschont geblieben ist, auch jetzt wieder die Verpflichtung fühlen, den vom Elend des Krieges Heimgesuchten hilfreich beizustehen und ihnen von dem Vielen zu geben, was es entbehren kann.

Le 26, à huit heures du soir, Danielle était encore à Bayonne, à la cantine des réfugiés. C'était un dimanche, mais elle ne connaissait plus la valeur des jours. Le ciel gris semblait fondre sous une averse lourde. Les évacués finissaient de dîner. Deux autocars les attendaient sur le route de Lachepaillet pour les emmener dans différents villages où ils seraient disséminés. Une cuisinière bénévole, Danielle et une autre «servante volontaire», la Boulonnaise, locataire au Tamaris assuraient le service, lavaient les assiettes et les plats. Les voix des dîneurs à l'accent traînant, se mêlaient au bruit de la vaisselle heurtée, au ruissellement de la pluie s'échappant du toit en cascades. Danielle essuya ses mains à un torchon rugueux. Elle combattait son ancien «moi» comme un ennemi. Le front s'étendait jusqu'à Boulogne, mais Bertrand avait écrit. Comme la plupart des femmes, en marge de la guerre, Danielle avait toujours tendance à imaginer que l'homme qu'elle aimait vivait au moment même où elle recevait une lettre de lui, la lettre donnant l'illusion d'une présence. Elle le croyait dans l'Aisne; elle ne savait rien de plus. Elle se transfigurait à chacune de ses lettres. Elle pensait, dans cette cuisine qui sentait l'eau de vaisselle:

«Il souffre dans le renoncement, lui aussi y était si peu habitué! Je suis affreuse, c'est évident: ces cheveux décoiffés, ce visage luisant, ces ongles cassés à force de laver la vaisselle de «mes» réfugiés. Mais qu'importe, je sers.»

... Précisément, une auto s'arrêtait sur l'avenue. «C'est lui», pensa Danielle. Ce n'était pas lui, mais un couple qu'elle ne connaissait pas, accompagné d'une petite fille.

— Est-ce bien ici, dit l'homme, le centre d'accueil pour les réfugiés?

Il fit signe à sa femme. Derrière eux, la petite fille se tenait raide, une cage vide à la main et un baluchon passé au bras.

— Tous les réfugiés sont partis, objecta Danielle.

— Zut! fit la femme, et, soudain volubile, elle expliqua: — Nous voulions «placer» la petite parmi eux. Elle n'est pas à nous. Nous sommes d'Amiens, nous avons quitté notre ville quand nous avons senti que ça bardait de ce côté. En route, nous avons recueilli cette fillette; on l'a reconnue pour l'avoir vue dans la papeterie que tient sa tante. Elles avaient été emmenées toutes deux, dans un camion, par un brasseur. Il a eu une panne; elles se sont trouvées mêlées à des troupes. Ces troupes ont été bombardées, il y a eu du désordre, dame! Après ça, plus de tante. Un soldat a pris la petite avec lui et nous l'a confiée une heure plus tard. La voilà...

Quelques lignes du chapitre «1940 Mai», du «Mémoire des Vivants», par Jacqueline Marenis, Librairie Bernard Grasset, Paris.

Die Erkennungsmarke für Kinder

Dr. Cramer, damals noch Präsident des Zweigvereins Genf, regte als erster in der Schweiz an, alle Kinder unter fünf Jahren mit einer Erkennungsmarke zu versehen.

Dr. Cramer begründete seinen Vorschlag mit dem traurigen Schicksal zahlreicher Kleinkinder, die im Jahre 1940 durch Invasion, Bombardierung oder Massenevakuierung erbarmungslos aus der Familie gerissen wurden und noch zu klein waren, um Namen und Herkunft zu kennen. Damit wurde den Eltern jede Möglichkeit genommen, ihre Kinder je wieder aufzufinden.

Die letzten Bombardierungen grosser Städte haben uns erneut das grosse Elend auseinandergerissener Familien in seiner ganzen Tragweite vor Augen geführt.

Wenn wir unsern Schweizerfamilien dieses Leid ersparen wollen, müssen wir innert kürzester Frist die notwendigen Massnahmen treffen.

Das Zentralkomitee des Schweiz. Roten Kreuzes hätte schon im Jahre 1942 die Zweigvereine bitten können, die Verteilung der Erkennungsmarken für Kinder zu organisieren. Aus der Ueberlegung heraus, dass diese Aufgabe nur unter Mitwirkung der Behörden erfolgreich durchgeführt werden könnte, ist dieser Schritt seinerzeit nicht unternommen worden.

Die Erfahrungen des Zweigvereins Genf — der aus eigenen Mitteln eine solche Verteilung organisiert hat — beweisen, dass die Zweigvereine auch ohne Mithilfe der Behörden dieser Aufgabe gewachsen sind. Allerdings stiessen die Bestrebungen zur Verteilung von Kinder-Erkennungsmarken bei den Behörden nie auf Gleichgültigkeit. Im Gegenteil! Sie wurden in sehr offensichtlicher Weise unterstützt.

Der grosse Erfolg des Zweigvereins Genf veranlasste einige andere Zweigvereine, auch in ihrem Gebiet die Initiative zu ergreifen, und ihre Bestrebungen wurden, durch die sich überstürzenden militärischen Ereignisse in unseren Nachbarstaaten noch unterstützt, überall lebhaft begrüsst.

Das Zentralkomitee des Schweiz. Roten Kreuzes glaubt deshalb im Interesse unserer ganzen Bevölkerung zu handeln, wenn es auf seinen Entscheid wieder zurückkommt und heute allen Zweigvereinen sehr nahelegt, sich mit der Verteilung von Erkennungsmarken für die Kinder ihrer Einzugsgebiete zu befassen.

La plaque d'identité pour enfants

C'est alors qu'il était encore président de la Section genevoise de la Croix-Rouge suisse que le Dr Cramer a lancé, le premier en Suisse, l'idée de munir tous les enfants de moins de cinq ans d'une plaque d'identité.

Le Dr Cramer justifiait alors sa proposition en se basant sur le sort tragique que connurent tant de bébés et d'enfants en 1940, lorsque, du fait de la guerre, de bombardements ou d'évacuations massives, ils furent brusquement séparés de leurs familles et devinrent tout d'un coup des enfants sans nom et sans identité, des enfants que leurs parents n'avaient aucun moyen de retrouver.

Les récents bombardements de grandes villes ont à nouveau montré l'infinie détresse des familles dispersées et l'impossibilité dans laquelle se trouvent en général les petits enfants de fournir des renseignements pouvant aider à retrouver leurs parents et leur foyer.

Si nous voulons éviter à nos familles suisses cette même détresse, il importe que les mesures indispensables soient prises dans le plus bref délai.

Le Comité central de la Croix-Rouge suisse aurait pu demander à ses sections, en 1942 déjà, de prendre en mains l'organisation d'une distribution de plaques d'identité pour enfants. S'il ne l'a pas fait à cette époque, c'est qu'il avait estimé que cette tâche ne pourrait être menée à bonne fin qu'avec le concours de nos autorités.

Or, l'expérience tentée par la Croix-Rouge genevoise d'organiser par ses propres moyens une telle distribution a prouvé que nos sections peuvent atteindre au succès même sans le concours des autorités. Il est à relever à ce sujet, cependant, que les autorités ne se montrèrent jamais indifférentes à l'égard d'initiatives tendant à distribuer des plaques d'identité aux enfants et qu'elles les encouragèrent de manière très efficace.

Le grand succès remporté par notre Section genevoise engagea plusieurs autres sections de Suisse à l'imiter. L'accueil réservé à ces initiatives fut partout très chaleureux, d'autant plus chaleureux même que les événements militaires survenus récemment dans des pays voisins du nôtre rendirent cette question des plaques d'identité plus actuelle que jamais.

Aussi, certain d'agir dans l'intérêt de notre population tout entière, le Comité central de la Croix-Rouge suisse ne craint pas de revenir sur sa décision première et de recommander chaleureusement à toutes ses sections, aujourd'hui, d'entreprendre une distribution de plaques d'identité aux enfants de leurs régions.



Una targhetta di riconoscimento per i bambini

Fu durante la sua Presidenza alla Sezione di Ginevra, della Croce Rossa Svizzera, che il Dott. Cramer ha lanciato per il primo in Svizzera, l'idea di munire tutti i bambini sotto i cinque anni, d'una targhetta di riconoscimento.

Il Dott. Cramer giustificava questa sua proposta basandosi sulla tragica sorte toccata ai tanti bambini, nel 1940, in seguito ai fatti della guerra, bombardamenti, evacuazione in massa dove questi innocenti vennero bruscamente separati dalle proprie famiglie, diventando d'un tratto bambini senza nome, senza identità ed i cui genitori erano privi d'ogni mezzo per rintracciarli.

I recenti bombardamenti delle grandi città, hanno nuovamente dimostrato lo strazio delle famiglie disperse e l'impossibilità nelle quale si trovano i bambini, specialmente i piccoli, nel fornire delle indicazioni a fine di poter rintracciare i loro genitori e le loro case.

Se noi vogliamo evitare questo strazio alle nostre famiglie svizzere occorre prendere al più presto possibile i provvedimenti necessari.

Già nel 1942 il Comitato centrale della Croce Rossa avrebbe potuto chiedere alle sue Sezioni d'occuparsi d'una distribuzione di targhettes di riconoscimento per i bambini. Se ciò non venne fatto, fu per il motivo che il Comitato giudicava che detto compito non avrebbe potuto esser portato ad adempimento, che con il contributo delle autorità.

Ora l'esperienza tentata dalla Sezione di Ginevra d'organizzare una simile distribuzione a secondo dei propri mezzi disponibili ha dato la prova che le nostre Sezioni possano giungere a buon esito anche senza il contributo delle autorità.

Ciò malgrado è da rilevare che le autorità non si sono mai mostrate indifferenti riguardo le iniziative di distribuire delle targhettes di riconoscimento ai bambini e vennero dalle stesse incoraggiate in modo efficace.

Il grande successo ottenuto dalla Sezione di Ginevra fu d'esempio alle altre Sezioni d'imitarla. Dappertutto questa iniziativa venne accolta calorosamente tanto più che i recenti avvenimenti militari nei paesi vicini al nostro, hanno reso ancor più attuale ed evidente la questione delle targhettes di riconoscimento.

Convinto d'agire nell'interesse dell'intera popolazione, il Comitato centrale della Croce Rossa non teme ritornare alla sua prima decisione, raccomandando caldamente a tutte le Sezioni d'intraprendere oggi stesso la distribuzione delle targhettes di riconoscimento ai bambini della propria regione.



Diese beiden Bilder stammen aus dem im Verlag Herbert Lang, Bern, herausgegebenen Buche von Frans Masereel, «Danse Macabre».